



Ce que nous avons entendu

« Nous sommes confrontés au fait que nos gardes-pêche ont abattu un travail formidable qui a entraîné beaucoup d'accusations, mais sans obtenir de reconnaissance. Nous avons besoin d'une certaine reconnaissance. Nous ne faisons pas que déposer les accusations, nous en sommes plutôt les instigateurs ».

Faire connaître les programmes de gardes-pêche communautaires

- Les programmes des gardes-pêche diffèrent selon les communautés : tandis qu'un programme porte principalement sur la mise en application de la loi et la surveillance, un autre commence tout juste à réaliser des activités de mises en application, et un autre encore se scinde en deux moitiés, l'une concernant les aspects techniques et l'autre, les activités de mise en application. Le nombre de gardes-pêche dans chaque communauté et les activités qu'ils réalisent sont également tributaires des priorités de chaque région.
- Un programme de gardes-pêche mis en œuvre dans une communauté consiste à surveiller toutes les pêches qui sont pratiquées sur le territoire de celle-ci : des pêches à des fins alimentaires, des pêches récréatives et des pêches commerciales. *« Une année, nous avons refusé de signer un accord tant qu'il n'incluait pas la surveillance d'autres pêches. On nous a dit de nous fier à quelqu'un les yeux fermés, mais nous avons refusé ».*
- Une autre communauté a signé un protocole d'entente avec le Ministère au sujet des questions de responsabilité, tandis que d'autres assument les risques liés à la responsabilité.
- Les participants déclarent que leurs gardes-pêches sont très actifs quant à des questions qui vont au-delà des pêches, comme des activités liées à la faune, à la foresterie, aux parcs et d'autres activités. Ils souhaitent que cette réalité soit reconnue tandis que l'on applique le programme.
- Les participants font aussi remarquer que le financement du programme ne couvre pas les importantes dépenses d'essence (plus de 75 \$ par semaine), et que les gardes-pêche utilisent leurs propres camions, embarcations et équipement – ou encore, que ceux-ci sont fournis par la communauté. Les coûts de la formation et les uniformes sont également payés par la communauté. Le manque de financement, lequel n'a pas augmenté depuis la signature du premier accord, a été souligné par tous les participants comme étant un obstacle aux progrès du programme.

Activités techniques

- Les gardes-pêche collectent des données sur le nombre de poissons qui sont capturés, outre les données sur la foresterie et sur la chasse. Ils préparent également des graphiques sur les données collectées et sur les dénombrements de poissons. Les gardes-pêche savent comment poser et vérifier des filets pour collecter des données sur un certain nombre d'espèces – et ils commencent à se pencher sur les profils de migration de certaines espèces afin de combler des lacunes dans les données.

- Certaines communautés ont mis en place différentes instances pour le travail technique, lequel englobe la mise en valeur de la pêche, les évaluations des stocks, la restauration des habitats, les espèces en péril et les espèces envahissantes. « *Nous effectuons des demandes de financement de toutes sortes pour nettoyer les rivières, enlever les obstacles et d'autres activités, mais ces demandes émanent de différentes instances.* »
- Les participants souhaiteraient que les gardes-pêche effectuent davantage de travail technique, et que des techniciens de programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones améliorent l'état des stocks de poissons, ce qui comprend des travaux de réhabilitation et de restauration.

Activités de surveillance et de mise en application de la loi

« *Si quelqu'un de chez nous fait quelque chose qui va à l'encontre de notre accord, notre gouvernement ne le tolère pas. Nous porterons des accusations à l'égard de gens de chez nous. Nous sommes capables et désireux de le faire.* »

- Les gardes-pêche exercent leurs activités de surveillance sur les rivières, mais aussi en mer et sur terre. Des patrouilles sont effectuées à pied, à bord d'embarcations, à l'aide de véhicules tout-terrain et en camion. « *Nos gardes-pêche sont des intendants – ils sont nos yeux et nos oreilles sur le terrain. Ils connaissent bien les chasseurs, les trappeurs et les pêcheurs.* » Les gardes-pêche contrôlent les permis et s'assurent que les règles et les règlements sont respectés; cependant, leur rôle se limite à observer, enregistrer et produire des rapports. Pour certains participants, ce rôle est insuffisant. « *Tout ce travail, et nous ne savons jamais ce qui se passe. Nous pouvons porter des accusations à l'encontre de n'importe qui.* »
- Les participants souhaitent que les patrouilles soient renforcées, mais cela est impossible en raison d'un manque de financement du programme. « *C'est notre plus grosse lacune. Le manque de financement limite notre capacité à nous déplacer – à cause du coût de l'essence, nous ne pouvons couvrir qu'une zone de faible superficie.* »
- Le manque de pouvoir de la province représente aussi un enjeu aux yeux des participants, car il limite leur capacité à surveiller et à mettre en application les règlements provinciaux en matière de pêche. « *Nous faisons tout ce que nous pouvons à propos des pêches, mais les permis sont délivrés par la province, c'est pourquoi une désignation croisée serait utile.* » Les participants s'inquiètent aussi du manque d'intérêt apparent de la province à collaborer avec les communautés autochtones pour traiter ces enjeux.
- Certains participants seraient intéressés à assumer davantage de responsabilités quant à la mise en application de la *Loi sur les pêches* (p. ex., du niveau de l'agent des pêches) plutôt que d'en référer à une figure d'autorité. Ils ne voient pas d'inconvénient à assumer un rôle de mise en application des règles sur les pêches au sein de leur communauté. « *S'ils ne remplissent pas les formulaires, les membres n'obtiendront pas de permis l'année suivante.* » Plusieurs participants se sont également dits inquiets du manque de présence des agents des pêches ou des agents de conservation provinciaux qui seraient susceptibles de mettre en application la réglementation. « *Cette situation doit être corrigée.* » L'un des participants estimait que le Ministère devrait collaborer avec la province pour établir davantage de gardes-pêche pour accomplir ce travail.
- Les participants entretiennent beaucoup de préoccupations à l'égard de la pression qui est mise sur le saumon, l'anguille et d'autres espèces de poisson par les pêcheurs à la

ligne et dans les pêches récréatives en général. *« Il est important de se pencher sur le nombre de pêcheurs à la ligne qui détiennent un permis de pêche récréative. Ils ont simplement à remplir un formulaire en consignait combien de poissons ont été capturés, et que fait Conservation et Protection? »* Le nombre de camps de pêcheurs récréatifs, le manque de déclaration des prises et les impacts des captures avec remise à l'eau sur le poisson font également partie des préoccupations partagées. *« Les Anciens disent que cela n'est pas normal. Nous appelons cela captures et tourments. Cela ne correspond pas à notre manière de faire, et cela ne répond pas à nos principes ».*

- Un participant recommandait que le gouvernement fédéral élabore un ensemble de règlements pour couvrir l'intensité de la pêche récréative et la pression exercée sur les rivières de Terre-Neuve-et-Labrador. *« Nous voulons voir réduire drastiquement le nombre de pêcheurs à la ligne. Nous devons aussi réduire de façon importante la pratique de la capture avec remise à l'eau – et coupler cette réduction avec des activités pédagogiques menées au sein de la communauté. »*
- L'impact des poissons d'élevage fugitifs dans les rivières constitue une autre préoccupation exprimée par les participants.

Activités pédagogiques et sensibilisation de la communauté

« Nous avons besoin d'un programme technique sur les ressources pour le tourisme, la chasse, les parcs et d'autres activités concernant des ressources, car les gardes-pêche remplissent tous les rôles – et les peuples autochtones s'attendent à ce qu'ils connaissent tout de ces autres activités. »

- Les participants s'engagent activement dans des activités pédagogiques et de sensibilisation à propos du travail des gardes-pêche dans leurs communautés, y compris dans des écoles. *« Nous répondons à toutes sortes de questions : combien d'insignes pourrai-je obtenir pour le saumon ou pour les oiseaux au printemps? Nous traitons également des prises communautaires et nous nous figurons ce que les membres de la communauté recherchent dans la pratique de la pêche. »* Les participants tiennent également des consultations publiques pour expliquer pourquoi l'on mène des recherches et pourquoi l'on établit des rapports de recherche au cours d'assemblées annuelles et d'ateliers sur l'intendance de l'environnement.
- Tandis que les gardes-pêche sont activement engagés dans des activités pédagogiques et de sensibilisation au sein de leur communauté, ils font remarquer qu'il n'y a pas d'activités pédagogiques à l'intention des profanes à propos des règles à respecter. *« Avec l'amélioration de la mise en valeur du territoire au Labrador, les caribous sont chassés sans permis, et les pêcheurs à la ligne pratiquent leur activité sans permis. »* Un autre participant a mis l'accent sur l'importance qu'il y a à informer le public à propos des pouvoirs d'un garde-pêche. *« Bon nombre de gens estiment que nous ne pouvons pas contrôler les permis, car nous ne sommes pas des agents des pêches. Ils estiment aussi que nous ne sommes pas habilités à faire quelque chose à propos de leur activité. »*
- Les participants souhaitent disposer d'un matériel de communication mieux adapté aux réalités de leur communauté à propos du travail de garde-pêche, de la protection des espèces et du suivi des règles à donner aux membres de la communauté.

Comprendre les relations

« Notre relation avec le groupe chargé des ressources aquatiques et de la gestion des océans vise la restauration des habitats, les espèces en péril et les espèces envahissantes. »

- Les participants mentionnent tous qu'ils entretiennent de bonnes relations de travail avec le Ministère, certains qualifiant même cette relation d'« excellente. » Les gardes-pêche effectuent des patrouilles conjointes avec les agents des pêches du Ministère, et certaines communautés partagent de l'équipement. Certains participants déclarent également qu'ils entretiennent une bonne relation avec des agents de conservation provinciaux, ainsi qu'avec des gardes-pêche non autochtones titulaires de contrats. Un participant a fait remarquer qu'il y a des avantages à ce qu'un agent des pêches soit en même temps un membre de la bande.
- Les participants souhaitent effectuer davantage de patrouilles conjointes avec le Ministère. Ils souhaitent également jouer un rôle plus important dans la surveillance et la mise en application de la loi, et faire partie d'un plan d'application de la loi élargi. *« Nous avons besoin de participer en première ligne dans l'élaboration de plans de surveillance et de mise en application de la loi – et dans la planification des patrouilles. »*
- Les participants appuient les gardes-pêche qui effectuent un travail sur les rivages, tandis que Pêches et Océans Canada réalise des opérations de surveillance et de mise en application de la loi au large. Ils considèrent également que leur relation avec les gestionnaires des ressources, les chercheurs et leur groupe chargé des ressources aquatiques et de la gestion des océans est importante pour leur travail et pour le succès du programme.

Structure hiérarchique

- Les participants n'ont fait mention d'aucune structure hiérarchique officielle. Certains gardes-pêche relèvent de leurs gestionnaires (ou des coordonnateurs de la Stratégie relative aux pêches autochtones) et ils soumettent des rapports directement au chef et au conseil. D'autres participants déclarent leurs activités de mise en application de la loi à leur communauté et au Ministère. Toutes les communautés envoient des données de surveillance au Ministère.

Comprendre la formation et les besoins futurs en matière de formation

« Nous avons besoin de gardes-pêche de confiance, et cela exige que les employés soient formés et au courant des dernières avancées. »

- Les participants mentionnent que la formation n'est pas uniforme et n'est pas financée par l'entremise de la Stratégie relative aux pêches autochtones. *« Il n'y a pas d'accréditation officielle, et on met très peu l'accent sur la formation durant l'application de la Stratégie relative aux pêches autochtones. Nous avons un réel problème concernant cette situation. Nous éprouvons des problèmes lorsque des personnes se présentant ne sont qu'à demi formées ou pas formées du tout. »* Les participants déclarent également que des gardes-pêche sont formés aux opérations de mise en application de la loi depuis 20 ans au collège de la Garde côtière canadienne, et qu'aucune formation n'a été donnée pendant 13 ans depuis la dernière formation.

- Un garde-pêche mentionne qu'en 1992, on lui a dit qu'après avoir achevé les phases un et deux de la formation, il pourrait devenir un agent des pêches qualifié durant la phase trois. « *Nous n'avons jamais atteint la phase trois.* » D'autres participants indiquent que certains gardes-pêche ont suivi cette voie de progression, de même qu'une formation progressive leur permettant d'embrasser des carrières d'agent de la paix et de technicien.
- Une communauté s'est adressée au collège de l'Atlantique Nord pour que celui-ci élabore un programme pour le volet technique du travail du garde-pêche.
- Les participants préfèrent suivre des formations locales, faisant remarquer que l'on observe une meilleure rétention des effectifs et un meilleur taux de succès lorsque les gardes-pêche sont formés localement. Ils souhaitent également une formation particulière pour les patrouilles effectuées à pied, au-delà de la formation aux patrouilles effectuées à partir d'embarcations, de pair avec une formation aux premiers soins normalisée (y compris les premiers soins prodigués à la faune) et avec une formation de conducteur d'embarcations pneumatiques à coque rigide.
- Les participants souhaitent que le Ministère reconnaisse et accepte les programmes et les cours offerts par les collèges locaux ou d'autres établissements d'enseignement post-secondaire agréés comme étant acceptables pour la formation des gardes-pêche, peut-être grâce à un protocole de transfert de crédits. Ils recommandent également qu'un protocole ou une structure de formation officielle standard soit établi pour que les candidats puissent obtenir le statut de garde-pêche, y compris le renouvellement de l'accréditation des gardes-pêche actuels. « *Nous avons embauché un ancien agent des pêches qui nous a dispensé une formation, mais cela n'a pas encore été accepté par le Ministère.* »
- Une garde-pêche est demeurée au niveau de bénéficiaire d'une formation même si elle a suivi un programme de deux ans dans un collège sur les poissons et la faune. « *Entre-temps, des gardes-pêche non-autochtones reçoivent leur cours de formation d'une semaine et sont en passe de devenir désignés.* »
- Les participants appuient aussi l'existence de contrats réservés aux Autochtones dans le cadre de l'embauche, par le Ministère, de gardes-pêche non-autochtones, pour assurer la formation de gardes-pêche dans les communautés autochtones.

Améliorer le programme des gardes-pêche autochtones

« *Nous envisageons qu'à l'avenir, nous disposerons d'un programme de conservation reposant sur les gardes-pêche pleinement financé toute l'année, lequel programme devrait s'accompagner de responsabilités transdisciplinaires.* »

- Les participants appuient un programme de gardes-pêche transdisciplinaire des « gestionnaires des ressources autochtones » qui soit efficace et qui assure des emplois à temps plein au sein des communautés. « *De toute façon, les gardes-pêche remplissent tous les rôles – et nous avons besoin d'un programme qui repose sur une approche plus globale.* » Ils préfèrent également disposer de gardes-pêche polyvalents et aptes à accomplir des tâches techniques et de mise en application de la loi.
- Les participants souhaitent que le programme des gardes-pêche autochtone fasse partie intégrante des activités de mise en application de la loi du Ministère. Ils souhaiteraient également voir davantage de responsabilités accordées au programme par d'autres

organismes fédéraux et provinciaux, notamment pour ce qui concerne les parcs et la faune. Un petit nombre de participants ont souligné l'importance de cette collaboration pour les revendications territoriales qui se chevauchent au Labrador.

- Les participants souhaitent que soient lancées des stratégies de recrutement et de maintien en poste et un financement suffisant du programme pour que l'on puisse verser des salaires décents aux gardes-pêche. *« Il est difficile de recruter de jeunes gens avec ces niveaux de salaires. »* Ils souhaitent également disposer d'une échelle salariale pour les gardes-pêche, ainsi qu'un ensemble d'avantages sociaux. *« Nous devons offrir des incitatifs pour que les personnes restent en poste. »*
- Les participants préfèrent que les gardes-pêche soient des membres des communautés autochtones, faisant remarquer la nécessité, à l'échelon de la province, d'attirer de jeunes gens pour pourvoir ces postes. *« Cela fait partie de l'industrie et de l'économie vertes. Nous devons tirer parti de la création de nouveaux postes comme ceux-ci. »* Les participants souhaiteraient que le programme soit suffisamment financé pour que l'on puisse embaucher davantage de gardes-pêche et pour assurer des emplois à temps plein au sein de leurs communautés respectives.
- Les participants appuient l'idée d'une formation plus fréquente, laquelle permettrait d'améliorer la capacité et l'efficacité opérationnelle des équipes. Ils souhaitent également que le programme mette davantage l'accent sur le rétablissement des espèces, outre la conservation et la protection.
- Dans l'ensemble, les participants souhaitent que l'*« on déploie davantage d'efforts dans le cadre de ce programme : formation, fonds suffisants, pouvoir d'accomplir le travail. »*

Évaluer les réussites

- Les participants mesurent le succès du programme par l'entremise du maintien en poste des gardes-pêche, de leur contribution à la santé des stocks de poissons et au rétablissement d'espèces en voie de disparition, ainsi que de la formation et de l'acquisition de compétences et de connaissances.

Autres initiatives fédérales concernant les gardes-pêche

- Un petit nombre de participants souhaitent que l'on clarifie comment l'examen des programmes autochtones appliqué au programme des gardes-pêche autochtones est relié à l'initiative sur les gardes-pêche autochtones financée par le gouvernement fédéral et, notamment, tandis que l'on communique avec les communautés pour qu'elles participent aux événements liés aux gardes-pêche dans le cadre de ce programme et de cette initiative. *« Lorsque vous vous penchez sur une initiative ou une autre, cela engendre beaucoup de confusion. Les gouvernements devraient faire preuve de clarté en ce qui concerne ces programmes. »*

Activités concurrentes du programme ministériel des gardes-pêche

- Tandis que le programme des gardes-pêche autochtones est en cours d'examen, un participant a rencontré un représentant du Ministère une semaine avant l'atelier pour que l'on puisse améliorer les protocoles actuels de la communauté que l'on suit en cas d'incident de moindre importance.
- Les participants mentionnent également que le programme Conservation et Protection du Ministère organise une certaine formation à l'intention des nouveaux gardes-pêche.